

**VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE ET
SOUHAITEZ DEVENIR MÉCÈNE**

VOTRE ENTREPRISE ADHÈRE À NOS VALEURS EN FAVEUR DE LA CULTURE, DE LA CRÉATION MUSICALE, DE L'ÉGALITÉ ET DE LA DIVERSITÉ, DE LA MISE À DISPOSITION DE TOUTES ET TOUS D'UN RÉPERTOIRE MUSICAL TROP MÉCONNU, RICHE DE MILLIERS DE NOMS ET D'ŒUVRES DE TOUS TEMPS ET TOUTES NATIONALITÉS, SOUTENEZ-VOUS POUR AIDER NOTRE ACTION À SE PÉRENNISER ET SE DÉVELOPPER.

DROITS D'ENTRÉE AU CLUB DES MÉCÈNES ENTREPRISES

Pour permettre à chaque entreprise de soutenir notre projet nous avons fixé à 500 euros le droit d'entrée au cercle des mécènes.

Un don de 500 € = Une déduction fiscale de 300 €

Les entreprises peuvent bénéficier d'une **réduction d'impôt de 60 %** du montant de leur don effectué en numéraire, en compétence ou en nature, et retenu dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT, avec la possibilité, en cas de dépassement de ce plafond, de reporter l'excédent au titre des cinq exercices suivants.

Article 238 bis - 1 du Code général des impôts.

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AIDE MAIS SOUHAITONS ÉGALEMENT VOUS APPORTER LA NÔTRE.
CONSTRUISONS ENSEMBLE NOTRE RELATION !

Nos contreparties

Ces contreparties sont plafonnées à hauteur de 25% du montant du don. Loi du 1er août 2003 relative au mécénat.

Pour un soutien de 500 € (montant du droit d'entrée)

- Mention du nom et du logo de votre entreprise sur nos principaux supports de communication et/ou ceux spécifiques au projet ou l'action soutenu(e)
- Lien sur notre site vers votre site Internet

Pour tous les soutiens > au montant du droit d'entrée (et en fonction du montant versé)

Diverses contreparties peuvent être envisagées telles que :

- Mention du partenariat auprès de la presse régionale et nationale ainsi que dans nos présentations publiques de l'évènement soutenu.
- Places à prix réduits et/ou places offertes
- Invitations à des répétitions
- Rencontres avec un ou une artiste et/ou compositrice
- Exposition « Etre une femme et composer » dans le lieu de votre choix et organisation d'une visite musicale commentée
- Concert jeune public « Goûter musical »
- Concert privé dans le lieu de votre choix
- Concert réservé aux entreprises et particuliers mécènes
- Une interview ou plusieurs interviews (à caractère non publicitaire) à inclure dans notre newsletter et/ou sur notre site